



Ordonnance de télécom CRTC 2007-443

Ottawa, le 28 novembre 2007

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
CityWest Telephone Corporation (anciennement Prince Rupert City Telephones)	79	le 12 juillet 2004
	79A	le 30 août 2004
	79B	le 28 septembre 2004
	79C	le 1 ^{er} novembre 2004
NorthernTel, Limited Partnership	211	le 15 octobre 2004
NorthernTel, Limited Partnership	212	le 15 octobre 2004
Société TELUS Communications	275	le 18 octobre 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>